

Église adventiste du septième jour du Canada

Votre régime collectif d'épargneretraite

Merci de vous joindre à la rencontre, nous débuterons sous peu

Séance d'information

Régime collectif d'épargne-retraite

Maryse Martin Spécialiste en éducation Avril 2024







À l'agenda

- → Parlons retraite
- → Détails de vos régimes complémentaires
- → Choix d'investissement
- → Outils numériques
- → Questions

Qui est iA Groupe financier?

Nous sommes l'un des plus grands et réputés fournisseurs de services financiers et de produits d'assurance au Canada

Plus de 8 600 employés

Forte présence d'un océan à l'autre

Fondé en 1892 **Certifié** carboneutre









Parlons retraite



De combien aurez-vous besoin à la retraite?

Ratio de remplacement

70-85 %

de votre revenu avant la retraite

Par exemple:

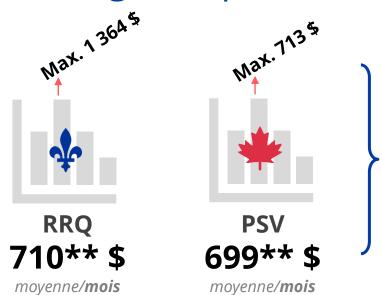
Avant la retraite: 60 000 \$ 70 % de 60 000 \$ = **42 000 \$**

Rappel:

- Réduction de vos dépenses à la retraite
- Élimination des charges sociales et de l'épargne en vue de la retraite (AE, RRQ)



Revenus des régimes publics



Max. 24 936 \$

16 908 \$

moyenne/**année**

Les prestations reçues sont imposables

Québec **

www.retraitequebec.gouv.qc.ca 1-800-463-5185 Service Canada www.canada.ca/prestations 1-800-277-9914

^{*}Prestations maximales payables à 65 ans – année en cours

^{**}Montant mensuel moyen verse pour une nouvelle prestation de Retraite, tel que publié par Service Canada





Votre REER collectif Éléments clés

Régime enregistré d'épargne-retraite

- Vous aide à atteindre vos objectifs d'épargne-retraite par le biais de retenues salariales
- Vous permet de profiter des cotisations de votre employeur afin de maximiser votre épargne-retraite
- Vos cotisations sont déductibles de votre revenu annuel imposable
- Les cotisations versées et les rendements générés bénéficient d'un report d'impôt jusqu'à leur retrait
- Le rendement de vos placements sera en fonction de vos décisions d'investissement

Fonctionnement de votre régime

| CRITÈRES | REER (régime enregistré d'épargne-retraite) | | |
|----------------------------|---|--|--|
| Participation | Volontaire | | |
| Admissibilité | Tous les employés permanents à temps plein ou à temps partiel : Immédiate | | |
| Salaire admissible | Salaire de base, excluant les heures supplémentaires et les bonis (salaire de base plus logement) Salaire horaire désigne les heures travaillées (toutes les heures travaillées y compris les heures lég les vacances et les indemnités de maladie, excluant les primes et les indemnités) | | |
| Cotisations régulières | Jusqu'à 3 % de votre salaire admissible | | |
| Cotisations de l'employeur | Votre employeur cotisera 100 % de vos cotisations régulières , jusqu'au maximum suivants: ✓ Première année de cotisation au programme complémentaire: cotisation maximale de 2 % ✓ Deuxième année de cotisation au programme complémentaire: cotisation maximale de 3 % | | |
| Cotisations volontaires | Par retenues à la source Par prélèvements bancaires préautorisés Par chèque ou versement forfaitaire électronique via votre compte bancaire en ligne | | |

Veuillez vous référer à votre Sommaire de régime pour avoir un aperçu plus complet du fonctionnement de votre régime.

Fonctionnement de votre régime

| CRITÈRES | REER (régime enregistré d'épargne-retraite) |
|--|--|
| Transfert provenant d'autres régimes enregistrés | Permis Communiquez avec notre service à la clientèle au 1 800 567-5670 afin d'obtenir un formulaire de transfert |
| Politique de retrait en cours d'emploi | Permis pour vos cotisations régulières et volontaires Non permis pour les cotisations de l'employeur Frais de transaction applicables Retenue minimale à la source, telle que déterminée par l'ARC, applicable au retrait |

Impact des cotisations au REER collectif

Le moins élevé entre :

18 % de votre revenu de l'année précédente ou le maximum de l'année en cours

Cotisations à votre REER collectif

(incluant les cotisations de votre employeur)



Cotisations inutilisées des années précédentes (si applicable)

Votre Espace REER

Rappelez-vous que votre espace REER:

- ✓ Est spécifique à chacun.e
- ✓ Est calculé annuellement par l'Agence du revenu du Canada (ARC) suite à votre déclaration d'impôt
- ✓ Se trouve sur votre plus récent Avis de cotisation
- ✓ Prend en considération toutes les cotisations faites dans un REER pendant l'année



Votre CELI collectif Éléments clés Compte d'épargne libre d'impôt

- Vous permet de profiter des cotisations de votre employeur afin de maximiser votre épargne-retraite (pour les employés n'ayant pas d'espace de cotisation au REER ou âgés de plus de 71 ans)
- Peut être utilisé pour les objectifs à court et à moyen terme ou comme fonds d'urgence
- Les rendements et les retraits sont libres d'impôt
- Les cotisations <u>NE</u> sont <u>PAS</u> déductibles d'impôt
- Le rendement de vos placements sera en fonction de vos décisions d'investissement

Fonctionnement de votre régime

| CRITÈRES | CELI (compte d'épargne libre d'impôt) | |
|---|--|--|
| Participation | Volontaire | |
| Admissibilité | Tous les employés permanents à temps plein ou à temps partiel : Immédiate | |
| Cotisations régulières | Ce qui s'applique aux personnes qui ne sont pas admissibles au REER (âgés de plus de 71 ans ou nouveaux employés n'ayant pas déjà d'espace REER.): Cotisations régulières des employés jusqu'à 3 % du salaire cotisable. Les cotisations volontaires sont permises. Tous les nouveaux participants devront s'adhérer avec un minimum de cotisations de 1 % et une cotisation de l'employeur égale à 100 % jusqu'à un maximum de 3 % Ce qui s'applique aux personnes qui sont admissibles au REER: Participation optionnelle au CELI mais sans cotisation de l'employeur | |
| Cotisations de l'employeur | L'employeur versera une cotisation de contrepartie de 100 % jusqu'à concurrence de 3 % par année pour les participants qui ne sont pas admissible au REER Pour tous les autres employés, il n'y a pas de cotisation de votre employeur | |
| Cotisations volontaires | Jusqu'au maximum permis par la loi. Référez-vous à l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour connaître votre limite de cotisation | |
| Transfert provenant d'autres régimes enregistrés | Permis Communiquez avec notre service à la clientèle au 1 800 567-5670 afin d'obtenir un formulaire de transfert | |
| Politique de retrait en cours d'emploi | Permis Frais de transaction applicables | |
| Veuillez vous référer à votre Sommaire de régime pour avoir un aperçu plus complet du fonctionnement de votre régime. | | |

Veuillez vous référer à votre Sommaire de régime pour avoir un aperçu plus complet du fonctionnement de votre régime.

Limites de cotisation à un CELI

| Année | Limite annuelle de cotisation | Limite totale de cotisation |
|-------|-------------------------------|-----------------------------|
| 2009 | 5 000 \$ | 5 000 \$ |
| 2010 | 5 000 \$ | 10 000 \$ |
| 2011 | 5 000 \$ | 15 000 \$ |
| 2012 | 5 000 \$ | 20 000 \$ |
| 2013 | 5 500 \$ | 25 500 \$ |
| 2014 | 5 500 \$ | 31 000 \$ |
| 2015 | 10 000 \$ | 41 000 \$ |
| 2016 | 5 500 \$ 46 500 \$ | |
| 2017 | 5 500 \$ | 52 000 \$ |
| 2018 | 5 500 \$ | 57 500 \$ |
| 2019 | 6 000 \$ | 63 500 \$ |
| 2020 | 6 000 \$ | 69 500 \$ |
| 2021 | 6 000 \$ | 75 500 \$ |
| 2022 | 6 000 \$ | 81 500 \$ |
| 2023 | 6 500 \$ | 88 000 \$ |
| 2024 | 7 000 \$ | 95 000 \$ |

Vous n'avez jamais cotisé?
Aviez-vous 18 ans et
étiez résident canadien
en 2009?

Vous pourriez avoir un plafond de cotisation de

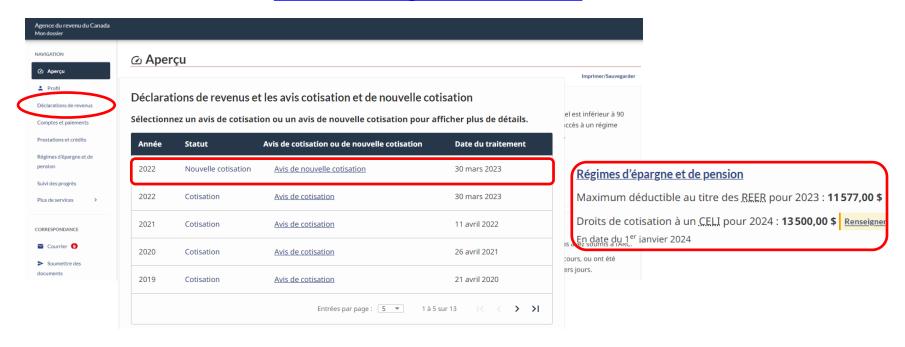
95 000 \$

pour votre CELI

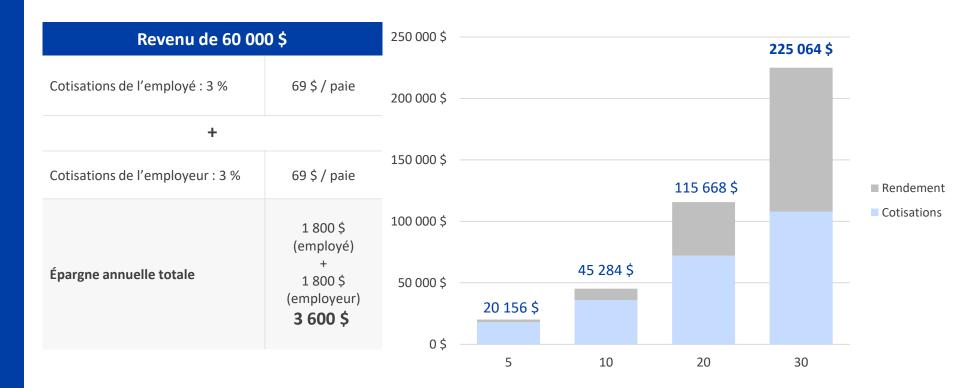
Où trouver vos limites de cotisation

Agence du revenu du Canada

www.cra-arc.gc.ca/mondossier

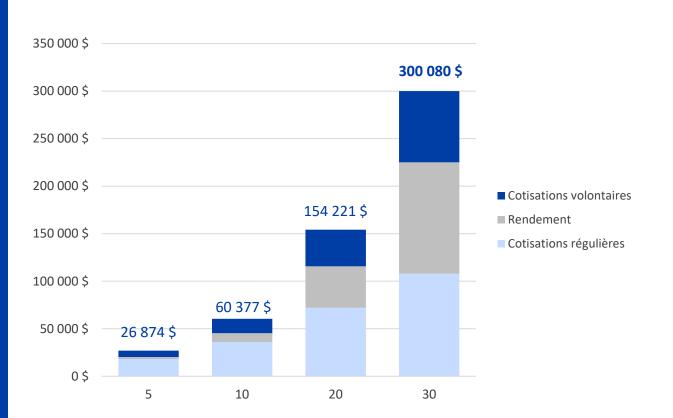


L'impact de l'intérêt composé



Cet exemple est basé sur un taux de rendement brut de 5 % et utilise une répartition des cotisations sur 26 périodes de paie (bi-hebdomadaire) Cet exemple n'est qu'une estimation et ne constitue en rien une garantie de revenus ou accumulations futures.

Cotisations volontaires : un peu plus loin!



Ajoutez un 2 % de cotisation volontaire

Une cotisation supplémentaire de 46 \$ par paie, sur 30 ans, résulte en un montant additionnel de plus de **75 000 \$** à la retraite!

Cet exemple est basé sur un taux de rendement brut de 5 % et utilise une répartition des cotisations sur 26 périodes de paie (bi-hebdomadaire) Cet exemple n'est qu'une estimation et ne constitue en rien une garantie de revenus ou accumulations futures.

Des frais de gestion plus bas



Régime collectif

3 600 \$ par an pendant 30 ans

Frais de gestion : 0,47 %



225 064 \$

Plus de 55 000 \$
d'économie de frais de gestion sur 30 ans!



Régime individuel

3 600 \$ par an pendant 30 ans

Frais de gestion : 2,10 % « RFG – Ratio de frais de gestion »



169 359 \$

Cet exemple est basé sur un rendement brut de 5 % (avant frais), utilise une répartition des cotisations sur 26 périodes de paie (bi-hebdomadaire) et est pour fins d'illustration seulement

Les frais de vente au détail sont basés sur une étude de 2019 de L'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC)

Qu'arrive-t-il si je ne suis plus avec mon employeur?

Cessation d'emploi | Retraite



Transfert dans un régime enregistré individuel ou collectif offert par le nouvel employeur (si possible)



Retrait au comptant (les sommes seront imposables)

Les montants dans un CELI ne sont pas imposables

CoPilote

Conservez votre épargne chez iA Groupe financier

Conservez les avantages de votre régime collectif (frais de gestion compétitifs et choix d'investissement)



Une destination, deux choix d'itinéraire

Mode simplifié



Choisissez une solution d'investissement BlackRock préétablie et laissez des experts vous guider vers votre destination retraite

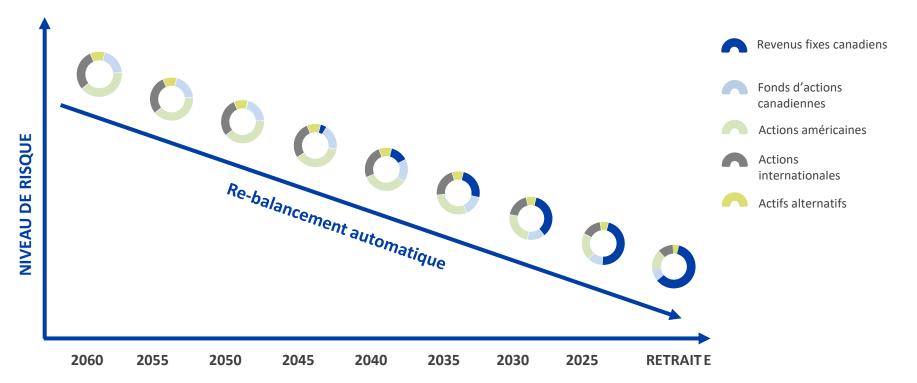
Mode avancé



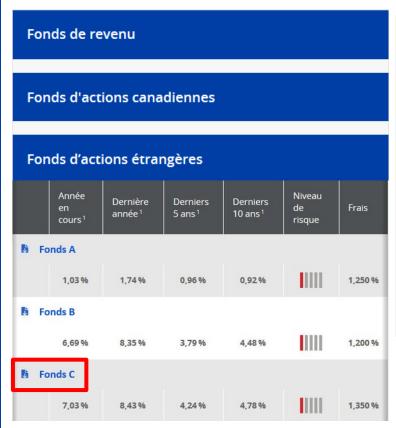
Choisissez votre sélection à partir d'un large éventail de fonds disponibles

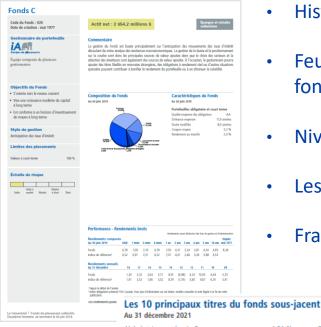
Mode simplifié : fonds BlackRock LifePath Une solution simple et diversifiée

Ce sont des solutions d'investissement à « Date cible »: Le niveau de risque de vos placements diminue automatiquement et graduellement au fur et à mesure que vous approchez la retraite



Mode avancé: Apprenez-en plus sur les fonds disponibles





Wolters Klumer NV

Intercontinental Exchange inc.

- Historique de rendements
- Feuillet informatif sur le fonds
- Niveau de risque
- Les 10 principaux titres

3,16 % 3,07 % 2.91 %

2,70 %

34.24 %

Frais de gestion

| Au 31 decembre 2021 | | | | | |
|----------------------------------|--------|--|--|--|--|
| Alphabet inc., catégorie C | 4,31 % | CDW corp. | | | |
| Marsh & McLennan Companies, inc. | 3,76 % | Amazon.com inc. | | | |
| Microsoft corp. | 3,64 % | Alimentation Couche-Tard inc., catégorie B, SV | | | |
| Aon PLC | 3.60 % | KDDI corp. | | | |

3.55 %

3.54 %



Adhésion 100 % en ligne

Processus complet



Nom, adresse, etc.



Désignation d'un bénéficiaire



Profil d'investisseur



Choix de placement

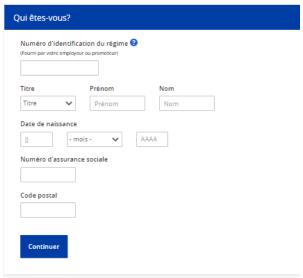


Taux de cotisation



Mise en place d'Espace client

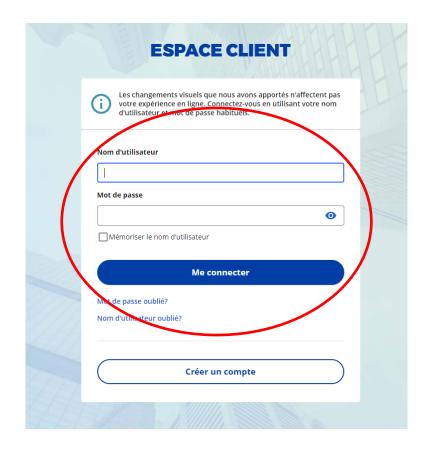




Rendez-vous à : <u>ia.ca/monadhesion</u>



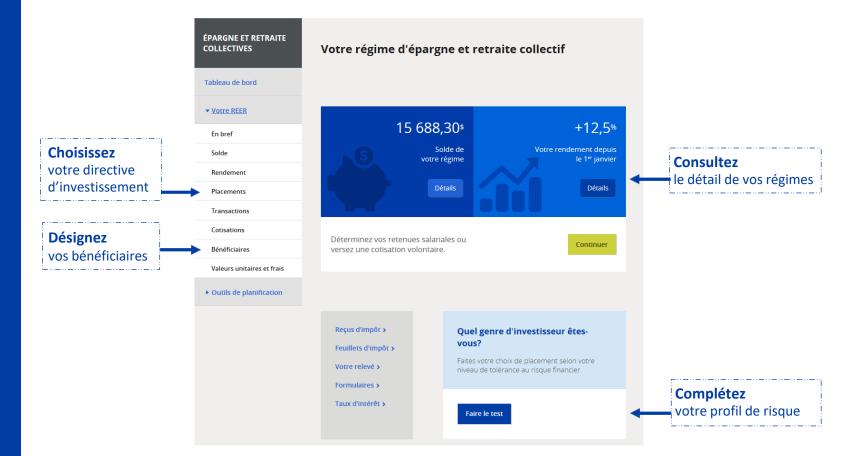
Espace client: ia.ca/moncompte





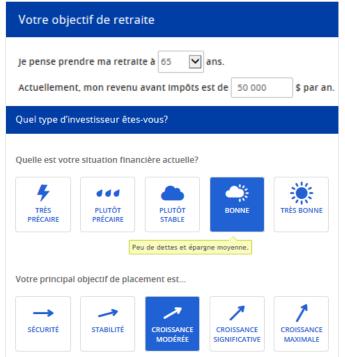


Gérez votre compte en ligne



Votre profil d'investisseur

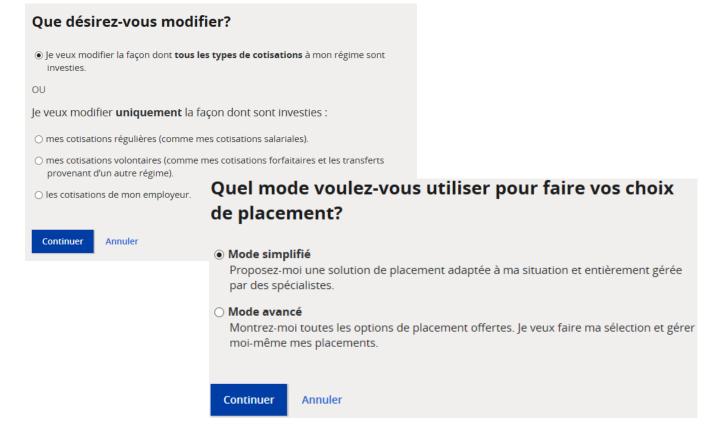






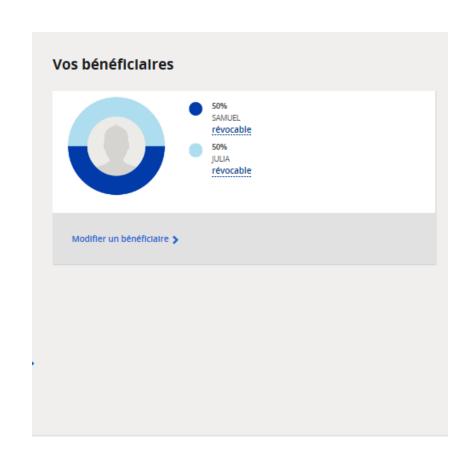
Modifiez votre choix de placement





Désignation de bénéficiaire

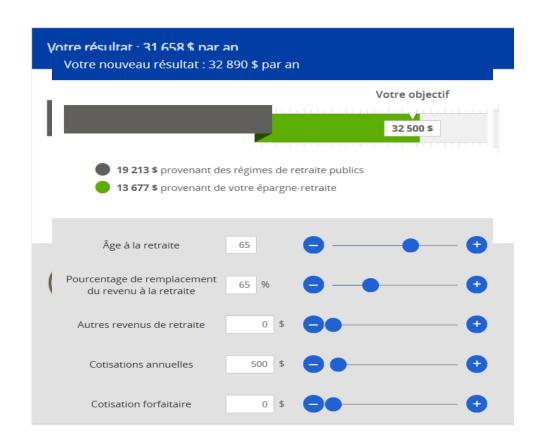




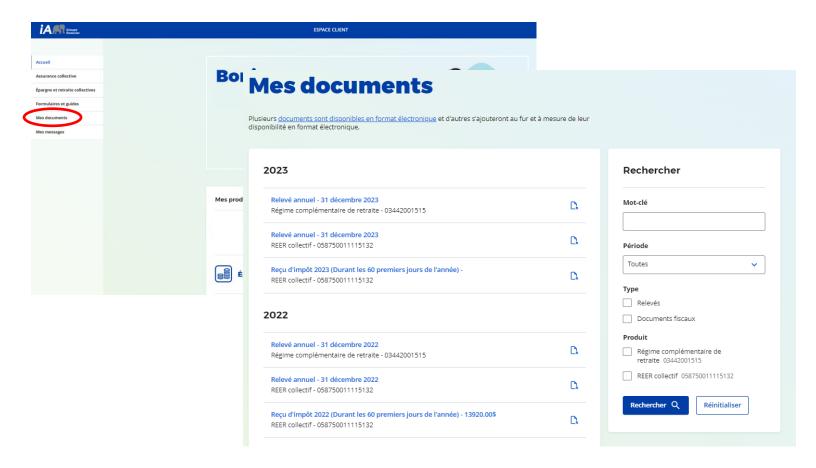
Le Simulateur de retraite: Un outil de projection

Vous permet de:

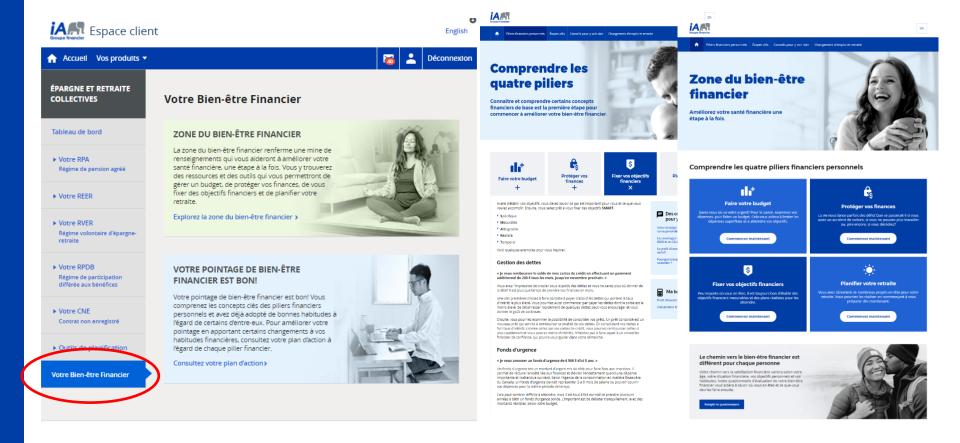
- Fixer un objectif de retraite
- Faire l'essai de différentes hypothèses
- Obtenir des trucs personnalisés pour atteindre vos objectifs
- Jumeler vos résultats à votre relevé de participation



Documents en ligne

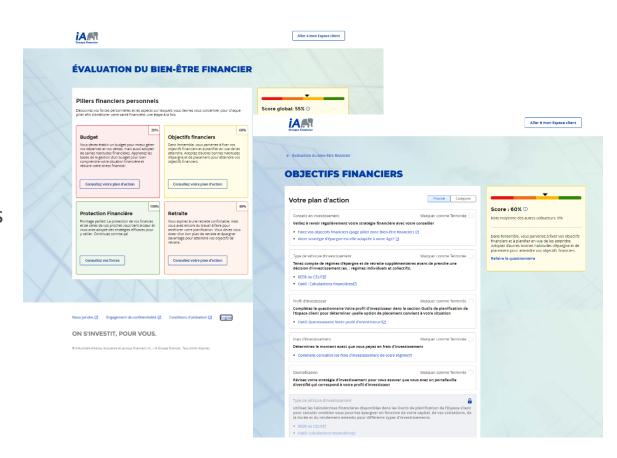


Votre bien-être financier



Évaluation du bien-être financier

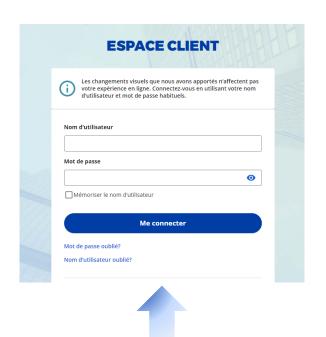
- ✓ Basé sur les 4 piliers du bien-être financier
- ✓ Note globale et pour chacun des piliers
- ✓ Plan d'action et ressources personnalisés
- ✓ Progressez à votre propre rythme et selon vos préférences



iA Mobile: Au bout de vos doigts







Vous devez être inscrit à l'Espace client pour utiliser l'application iA Mobile

iA Mobile : votre épargne et vous

Vue d'ensemble

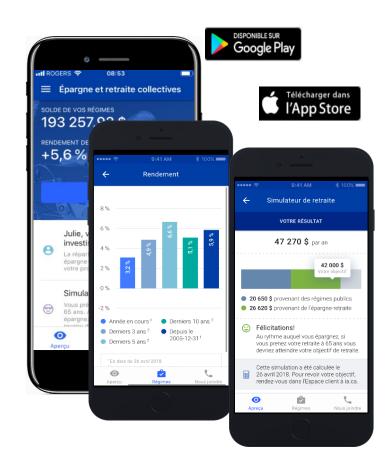
- Solde de compte (combiné et par régime)
- Taux de rendement actuel et historique

Fonctions transactionnelles

- verser des cotisations volontaires par prélèvement bancaire (REER/CELI)
- désigner/changer le(s) bénéficiaire(s)
- Questionnaire du profil d'investisseur

Simulateur de retraite (mode consultatif)

Relevé annuel de participation et reçus d'impôts (peuvent être convertis en format PDF et partagés)

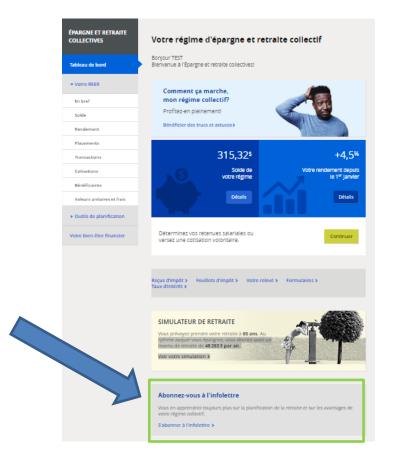


Abonnez-vous à l'infolettre d'iA

Étape 1: Connectez-vous à votre Espace client - ia.ca/moncompte

Étape 2: Cliquez sur Épargne et retraite collectives

Étape 3: Cliquez sur "S'abonner à l'infolettre". Si vous êtes déjà abonné, l'encadré au bas de l'écran n'apparaitra pas



Des outils pour rester informé



Balado À vos intérêts!

Une façon toute simple de mieux comprendre les fluctuations des marchés.





Actualités économiques

Rendez-vous à <u>ia.ca/economie</u> et abonnez-vous à l'infolettre.





Capsules vidéo

Voyez de courtes capsules vidéo portant sur divers sujets économiques et financiers



Maximisez la puissance du groupe!

Cotisations de votre employeur (REER et CELI)*



Frais de gestion plus bas



Retenues à la source



Retour d'impôt immédiat



Vaste choix d'investissements

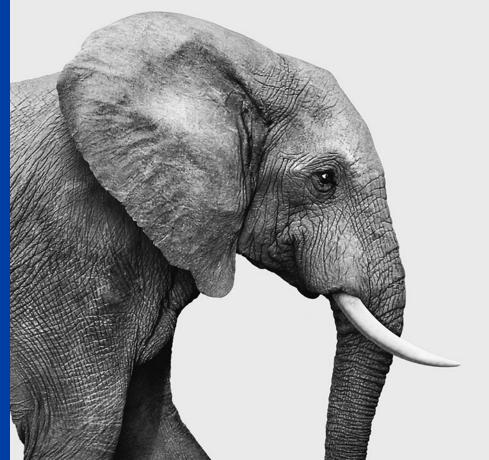


Espace Client et appli iA mobile: accès 24/7



^{*} Pour les employés de plus de 71 ans ou qui n'ont pas d'espace de cotisation pour le REER

Service à la clientèle





1 800 567-5670 Du lundi au vendredi 8h à 20h (HE)

Service d'interprètes multilingues (plus de 200 langues)



pension@ia.ca

L'information fournie dans cette présentation est à titre informatif seulement et ne se veut pas une source de conseils en matière de décisions de placement ou de planification financière ou successorale. Nous vous recommandons de communiquer avec un professionnel si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires ou des conseils sur votre situation particulière ou sur les options qui s'offrent à vous. iA Groupe financier n'est pas responsable des actions prises par les individus en fonction des renseignements fournis dans cette présentation.

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.